

## Classement des cabinets d'avocats en PSE et contentieux collectifs afférents

Les cabinets sont classés par ordre alphabétique au sein de chaque catégorie. Les responsables de pratique sont indiqués en gras.

★★★★★	
<b>August Debouzy</b>	Emmanuelle Barbara, Marie-Hélène Bensadoun, Virginie Devos, Philippe Durand, Fabienne Haas, Catherine Le Manchec, Eric Manca, Anais Qureshi
<b>Bredin Prat</b>	Pascale Lagesse, Cyril Gaillard, Laetitia Tombarello
<b>Capstan</b>	Frédéric Aknin, Guillaume Bordier, Nicolas Christau, Pascal Lagoutte, Aurélien Louvet, Jean-Michel Mir, Anne Murgier, Patricia Poullart, Thomas Salome, Arnaud Teissier, Alexandre Traynard, Anne-Bénédicte Voloir
<b>Chassany Watrelot &amp; Associés</b>	Julien Boucaud-Maître, Philippe Chassany, Laurence Cohen, Benoît Dubessay, Elisabeth Graujeman, Hélène Guillot, Sébastien Poncet, Juliette Pouyet, Mathieu Raio de San Lazaro, Jérôme Watrelot
<b>Flichy Grangé Avocats</b>	Joël Grangé, Florence Aubonnet, Florence Bacquet, Marine Conche, Jeannie Crédoz-Rosier, Stéphanie Dumas, Stéphanie Guedes da Costa, Olivier Kress, Charlotte Michaud, Caroline Scherrmann, Camille Ventejou, Laurent Gamet*
<b>Proskauer</b>	Yasmine Tarasewicz, Cédric Jacquélet, Nicolas Léger, Béatrice Pola, Alexandra Stocki

★★★★	
<b>Actance</b>	Franck Blin, Chloé Bouchez, Philippe Chapuis, Eliane Chateauvieux, Pierre-Alexis Dumont, Laurent Jammet, Jean-Michel Renucci, Emeric Sorel, Loïc Touranchet, Lucie Vincens
<b>De Pardieu Brocas Maffei</b>	Philippe Rozec
<b>Freshfields Bruckhaus Deringer</b>	Gwen Senlanne, Christel Cacioppo
<b>Fromont Briens*</b>	Christine Aranda, Cécilia Arandel, Jérôme Beneteau, Julie Béot-Rabiot, Géraldine Boeuf, David Blanc, Souade Bouchène, Marie-Laurence Boulanger
<b>Gide</b>	Aurélien Boulanger, Baudouin de Moucheron, Foulques de Rostolan, David Jonin, Guillaume Navarro, François Vergne
<b>Vaughan Avocats</b>	Bruno Courtine, Abdelkader Hamida, Aude Serres van Gaver

★★★	
<b>Ayache Salama</b>	Caroline André-Hesse, Justine Coret
<b>Baker McKenzie</b>	Denise Broussal, Gilles Jolivet, Olivier Vasset, Nadège Dallais, Jérémie Paubel
<b>Clifford Chance</b>	François Farmine
<b>Dentons</b>	Julie Caussade, Katell Déniel-Allioux, Frédérique Meslay-Caloni
<b>DLA Piper</b>	Philippe Danesi, Marine Gicquel, Bijan Eghbal, Jérôme Halphen
<b>Fidal</b>	Aymeric Hamon, Brigitte Looten, Bertrand Oclin, Lorraine Raimbert-Nusse, Arnaud Saint Raymond**
<b>Herbert Smith Freehills</b>	Sophie Brézin, Emma Röhsler
<b>Hogan Lovells</b>	Dominique Mendy, Thierry Meillat, Muriel Pariente
<b>Latham &amp; Watkins</b>	Matthias Rubner
<b>Ogletree Deakins</b>	Jean-Marc Albiol, Sophie Binder, Cécile Martin, François Millet, Nicolas Peixoto
<b>Racine</b>	Frédéric Broud, Philippe Rogez, Sarah Usunier
<b>White &amp; Case</b>	Alexandre Jaurett

★★	
<b>Bremond &amp; Associés</b>	Virginie Verfaillie
<b>Fieldfisher</b>	Laurence Dumure Lambert
<b>LPA-CGR Avocats</b>	Alexandre Bensoussan, Karine Bézille, Sandra Hundsdörfer, Sophie Marinier
<b>Morgan, Lewis &amp; Bockius</b>	Charles Dauthier, Sabine Smith-Vidal
<b>PwC Société d'Avocats</b>	Bernard Borrely, Aurélie Cluzel d'Andlau, Corinne Guyot Chavanon
<b>Sésame Avocats</b>	Sophie Bury, Mathieu Combarnous, Sébastien Ducamp, Barbara Hart

★	
<b>Bersay</b>	Nathalie Cerqueira, Anne-Lise Puget
<b>Charles Russell Speechlys</b>	Kim Champion
<b>Ginesté Magellan Paley-Vincent</b>	Nicolas Lepetit
<b>Lamy Lexel</b>	Béatrice Chaine, Isabelle Jaulin Grellier
<b>Melville Avocats</b>	Pierre Chevillard, Pierre Warin

*\*En novembre 2019, Benjamin Desaint, Grégory Chastagnol, Leslie Nicolai, Alexandre Roumieu et Uriel Sansy ont quitté Fromont Briens pour fonder Factorhy Avocats. Ils ont été rejoints en janvier 2020 par Laurent Gamet qui officiait chez Flichy Grangé Avocats.*

*\*\* Fidal a accueilli Hubert de Frémont début 2020.*

# Le droit social fait une plus grande place aux solutions négociées

**Après des débuts quelque peu mitigés, les outils des ordonnances Macron semblent avoir passé le baptême du feu. Rupture conventionnelle collective et accord de performance collective, notamment, sont de plus en plus étudiés par les entreprises ayant un besoin de restructuration.**

**P**arfois critiqué, perçu comme un frein par les acteurs économiques, le droit social français s'est pourtant transformé ces dernières années. Les avocats, comme les responsables RH des entreprises, ont ainsi vu leurs pratiques évoluer. Si les outils instaurés par les ordonnances Macron ont d'abord généré plus de curiosité que de mise en œuvre, ils sont désormais bien intégrés dans la palette des possibles, à commencer par les ruptures conventionnelles collectives (RCC) : « Nous avons constaté que l'introduction de la rupture conventionnelle collective, dont l'objectif est de sécuriser les mécanismes de volontariat en les dissociant clairement du droit du licenciement économique, a renouvelé les pratiques des entreprises, témoigne une associée. La plupart de nos clients qui souhaitent privilégier la voie des départs volontaires ont choisi de le faire via ce dispositif, et non par le biais d'un plan de départ volontaire autonome. » Récemment, Radio France a par exemple annoncé travailler sur une RCC, en lieu et place du plan de départs volontaires initialement envisagé. Une manière d'ouvrir un peu plus la porte des négociations, la RCC nécessitant l'accord des syndicats.

Les ordonnances ont par ailleurs revu le dispositif du congé mobilité, désormais autonome par rapport au PSE, et mis en place l'accord de performance collective. Au 1<sup>er</sup> juin 2019, 142 accords avaient été conclus selon le ministère du Travail. Une façon pour l'entreprise de demander à ses salariés de consentir à un effort sur les salaires et/ou la durée du travail, le temps de passer un cap difficile. Face à la diversité de ces outils, les avocats épaulent leurs clients afin de les orienter vers la bonne stratégie, en analysant les différentes options et en évaluant leurs conséquences. Si chaque dossier est évidemment spécifique, et que le PSE ne peut être écarté lorsque la situation économique est trop dégradée, les spécialistes de la matière notent toutefois un intérêt marqué des entreprises pour ces différentes solutions négociées. En cause ? Un climat social généralement moins tendu, une activité économique mieux préservée, et un risque de contentieux réduit.

## Entre arrivées et départs...

Au niveau des conseils, quelques évolutions sont aussi à souligner. Au sein des boutiques tout d'abord, Fromont Briens a enregistré le départ de cinq associés. Benjamin

Desaint, Grégory Chastagnol, Leslie Nicolai, Alexandre Roumieu et Uriel Sansy ont uni leurs compétences afin de fonder, en novembre dernier, **Factorhy Avocats**, un cabinet entièrement dédié au droit social. Ils se sont associés dans ce projet à Laurent Gamet, qui officiait chez Flichy Grangé Avocats depuis près de 20 ans. Ensemble, ils constituent désormais une équipe d'une cinquantaine d'avocats. Si sa jeunesse ne permet pas encore à ce nouvel acteur de figurer dans les classements, il devrait, au regard du profil de ses fondateurs, faire rapidement parler de lui. Toujours parmi les cabinets spécialisés, le bureau parisien d'**Ogletree Deakins**, qui s'apprête à souffler sa troisième bougie, s'est renforcé avec les arrivées de deux nouveaux associés : François Millet, qui exerçait auparavant au sein de sa propre structure, puis Sophie Binder, une ancienne associée d'Harlay Avocats. Le cabinet a par ailleurs promu en début d'année Nicolas Peixoto.

Au sein des cabinets d'affaires, on notera la perte pour Jeantet de son équipe en droit social. Jean Néret et Olivier Angotti ont ainsi rejoint **FTMS** en janvier 2020, tandis que Patrick Thiébart est retourné chez **Franklin** au sein duquel il avait déjà exercé de 2005 à 2009. Déborah David a, quant à elle, été recrutée par **De Gaulle Fleurance & Associés** en novembre 2019. D'autres cabinets ont pour leur part ouvert un département de droit social, à l'image de **Gibson Dunn**. Fortement positionné sur le restructuring, avec une équipe pilotée par Jean-Pierre Farges, le cabinet a recruté en novembre 2019 Nataline Fleury. L'ancienne associée d'Ashurst apporte ainsi une nouvelle compétence qui devrait permettre au cabinet américain d'intégrer les classements en droit social dès l'année prochaine.

Autre développement chez **Fidal**, où Hubert de Frémont est désormais en charge, au niveau national, des aspects sociaux des restructurations. Il exerçait auparavant au sein du cabinet Hadengue & Associés depuis près de 30 ans. **Ginestí Magellan Paley-Vincent** a également étoffé ses équipes avec le recrutement en février 2019 de Nicolas Lepetit. Cet ancien of counsel de Bersay & Associés pilote désormais la pratique de droit social du cabinet. Enfin, quelques nominations sont à noter comme celles de Christel Cacioppo chez **Freshfields** et celle de Delphine Liault chez **Capstan**. ■■ Coralie Bach